

**NÉONICOTINOÏDES :
PRÈS DE 30 ORGANISATIONS DEMANDENT AU SÉNAT DE NE PAS
ENTÉRINER LE RETOUR DES INSECTICIDES TUEURS D'ABEILLES.**

LE 15 OCTOBRE 2020 - Alors que le Sénat doit se prononcer en assemblée plénière le 27 octobre prochain sur le projet de loi du gouvernement remettant en cause l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, une vingtaine d'organisations adressent aux sénateurs et sénatrices une note de synthèse détaillée sur les conséquences économiques, agronomiques, environnementales et sanitaires d'une telle régression du droit français.

Les organisations – associations environnementales et de défense des consommateurs, syndicats agricoles et apicoles – rappellent que les agriculteurs de la filière betteravière souffrent de difficultés économiques structurelles, liées à la dérégulation du marché, et proposent des solutions économiques et agronomiques pour préserver les emplois et rendre cette filière plus résiliente, sans ré-autorisation de substances dramatiquement dangereuses pour la biodiversité et la santé.

« Nous attendons du Sénat qu'il n'autorise pas de dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes pour la filière betterave car cette solution ne sauvera pas le secteur mais poursuivrait la destruction en cours des écosystèmes, indiquent les auteurs de la note. Il ne s'agit pas d'abandonner les betteraviers mais de restructurer cette filière en le soutenant économiquement, le temps que la France s'engage réellement dans la transition vers un modèle agroécologique respectueux de nos écosystèmes et bénéfique à tous – citoyens et agriculteurs ».

Les organisations fondent leurs arguments sur plus d'un millier d'études économiques et scientifiques attestant de la contamination et de la persistance des néonicotinoïdes dans les cours d'eau et les sols, bien au-delà des parcelles traitées, et de leurs effets létaux sur les abeilles et une multitude d'autres espèces : pollinisateurs sauvages, vers de terre, crustacés... et par ricochet sur les chaînes alimentaires, poissons, oiseaux...

>> [Lire la note de synthèse](#)

PARMI LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES DE LA NOTE : Agir pour l'Environnement, Alerte des médecins sur les pesticides, Attac France, Combat Monsanto, Confédération Paysanne, Fédération Nature & Progrès, Fondation Nicolas Hulot, Foodwatch France, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace Fédération Nature & Progrès, France, Ingénieurs sans Frontière Groupe Agriculture et souveraineté alimentaire (Agrista), Justice Pesticides, LPO, POLLINIS, Réseau Environnement Santé, Terre d'Abeilles, Union Nationale de l'Apiculture Française, WECF France, Eau et rivières de Bretagne, Mouvement de l'Agriculture BioDynamique, Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie, Syndicat National d'Apiculture.